

## **LA NECROPOLE DU REPLAT A AIME – Pierre Jérôme REY**

Une fouille d'urgence a été effectuée entre le 25 et 27 juillet sur la nécropole du Replat avant les travaux de construction d'un immeuble d'habitation sur le site,

Ce site est connu depuis 1985 où, à la suite de travaux d'implantation d'une canalisation d'égout sur le terrain et les terrassements de la gendarmerie. Le site de fouille est situé à l'ouest d'Aime près de l'immeuble du St Jacques. En 1985 a été mis au jour une sépulture constituée de dalles ajustées avec une dalle de couverture imposante, cette sépulture est exposée au musée d'Aime, elle est datée du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le personnage a été déposé les jambes repliées et la tête tournée vers l'est, avec un biseau en os en pendentif, caractéristique du néolithique. Début 1986 la pose d'égout permet de mettre à jour plusieurs sépultures le long du remblais de la voie ferrée. Plusieurs ont été fouillées, les plus menacées, les autres ont été laissées en place. Coffres assez petits avec plusieurs individus, des perles noires en pierre et des pointes de flèches ont été trouvées dans ces sépultures confirmant la période du néolithique ( 4500 à 4300 avant J.-C.)

Le fonctionnement de l'archéologie actuelle : il existe : les fouilles programmées, peu nombreuses, où les archéologues décident de fouiller un secteur et les fouilles préventives réalisées lors de découvertes fortuites à l'occasion de travaux, ces opérations sont faites sous couvert de la DRAC, Il faut dire que l'archéologie est suivie par une seule personne par département qui décide des fouilles. Il lui est donc impossible de suivre l'intégralité des demandes de permis de construire, ce qui entraîne inévitablement des pertes dommageables pour les connaissances historiques de la région. Les très gros aménagements font l'objet d'études systématiques, mais ce n'est pas le cas de petits travaux. Des zones de présomption de sites archéologiques ont bien été définis, mais très peu pour les sites néolithiques : Chatelard de Bourg Saint Maurice, St Jean de Belleville, melphes à Salins les Thermes, Mont Gargan, Bozel etc ... ce qui entraîne peu de fouilles en zone de montagne. Pour Aime un zonage couvre toute les ville et un peu des versants alentours, mais les petits travaux, genre maisons, ne sont généralement pas pris en compte. Pour les travaux importants une commission se réunit pour décider d'une fouille. Un premier projet d'aménagement en 2017 a été étudié à Lyon, Une première tombe coffre sans couvercle de petite taille avec des montants assez épais est découverte, tombe vide mais il s'agissait certainement d'un enfant dont les os plus tendres n'ont pas résistés. Un nouveau projet est déposé en 2024 sans obligation de fouille malgré la tombe découverte lors des sondages. En juin des voisins se sont étonnés qu'il n'y ait pas de fouilles avant les travaux. Ces informations parviennent à Chambéry quatre semaines avant les terrassements, PJ Rey et Clément MAGNY parviennent à convaincre le département et la propriétaire de faire ces fouilles en urgence compte tenu de l'importance du site qui est l'un des plus anciens de Tarentaise. De plus une zone supplémentaire a été ajoutée au projet alors qu'elle n'avait pas été incluse dans les sondages précédents. Un petit budget était disponible et a pu être réaffecté sur cette fouille. La maison du département a mis à disposition une pelle mécanique avec un godet adapté et un conducteur méticuleux qui a permis de ne pas abîmer les découvertes. Seize sépultures ont été mises à jour dont 15 ont été fouillées. Compte tenu du peu de temps disponible pour ces travaux, les sédiments de chaque sépulture ont été récupérés par aspiration et stockés dans des sacs identifiés et feront l'objet d'une étude ultérieure à Chambéry, tout comme les ossements qui pourront être datés. Ces travaux ont pu être possible grâce à la commune d'Aime qui a mis à disposition un logement à Longefoy et à la SHAA qui a financé une partie des travaux.

Il faudra deux années d'étude pour tirer partie de ces découvertes importantes pour connaître les populations qui ont colonisé le site de façon perenne au néolithique, puisqu'il s'agit des premières populations sédentaires après la fin de la glaciation.

J, DUC